Documentation Spécifique de Programme (« SPD »)

Le ou les programmes logiciels CA ("Logiciel CA") répertoriés ci-dessous sont fournis selon les termes et conditions ci-dessous en plus de tout autre terme et condition indiqué sur le Bon de Commande établi entre vous et l'entité CA ("CA") auprès de laquelle vous avez obtenu la licence d'utilisation du Logiciel CA. Lesdits termes entreront en vigueur à compter de la date d'entrée en vigueur du Bon de Commande.

Nom du programme : CA Wily Customer Experience Manager ™

Environnement d'exploitation
Les spécifications du Logiciel CA et les informations spécifiques relatives à l'environnement d'exploitation peuvent être consultées dans la Documentation accompagnant, le cas échéant le Logiciel CA (par exemple manuel d'utilisateur, guide d'utilisation, ou fichier lisezmoi.txt ou avis.txt).

Modèle de concession de licence

Le droit d'utilisation du Logiciel CA est concédé en fonction (1) du nombre de CPU lorsqu'il est utilisé en environnement distribué ou (2) en fonction (a) du nombre de Millions d'Unités de Services (« MSU ») et du nombre de System z Application Assist Protector (« zAAP ») et du nombre de System z Integrated Information Processors (« zIIPs ») ou du nombre de fonctions intégrées pour Linux (« Integrated Facilities for Linux », « IFLs ») lorsque le Logiciel CA est utilisé en environnement mainframe, tel que mentionné dans le Bon de Commande (« Limitation d'Utilisation Autorisée »).

Par « CPU » on entend une unité centrale de traitement (« Central Processing Unit ») qui est un circuit intégré spécialisé qui exécute des programmes binaires et réalise les fonctions et calculs les plus logiques. Une unité centrale à double cœur (« dual-core ») est considérée comme une seule CPU. Il est à noter qu'en raison de l'utilisation possible de CPU multi-cœurs (« multi-core ») ou de serveur en environnement virtuel, le calcul du nombre de CPUs tel que décrit ci-dessous ne sera pas systématiquement équivalent au nombre de CPU physique dans l'environnement. Une machine, PC ou serveur « virtuel » est créé lorsque que la technologie de virtualisation de machine (« Virtual Machine Technology ») est utilisée afin de permettre à de multiples instances de systèmes d'exploitation (« operating system ») de fonctionner simultanément sur une seule machine physique, que ce soit sur la machine physique client ou serveur.

Lorsque la Limitation d'Utilisation Autorisée est spécifiée en « CPU » ou « Processeur », le calcul du nombre de CPU sur un serveur individuel est déterminé de la manière suivante :

1. Environnement serveur non-virtuel : pour tout server ayant des applications contrôlées par le Logiciel CA avec des CPUs uniques (y compris les CPUs double cœur), la Limitation d'Utilisation Autorisée est déterminée par le nombre de CPUs. Pour tout serveur ayant des applications contrôlées par le Logiciel CA avec des CPUs plus importantes que des CPUs double-cœur, il convient de prendre en compte l'intégralité du nombre de cœur sur les CPUs. Ce nombre total est à diviser par 2 (arrondi au chiffre supérieur) pour déterminer la Limitations d'Utilisation Autorisée.
2. Environnement serveur virtuel : pour tout serveur ayant des CPUs uniques (y compris les CPUs double-cœur), la Limitation d'Utilisation Autorisée est déterminée par le nombre de CPUs. Pour tout serveur ayant des CPUs plus importantes que des CPUs double-cœur, il convient de prendre en compte l'intégralité du nombre de cœur sur les CPUs. Ce nombre total est à diviser par 2 (arrondi au chiffre supérieur). Ensuite, doit être déterminé le pourcentage maximum de la capacité du serveur CPU qui est alloué par la technologie de virtualisation de machine (« Virtual Machine Technology ») à toute instance de système d'exploitation (« operating system ») contenant des applications contrôlées par le Logiciel CA afin de multiplier ce pourcentage par le nombre de CPUs. Enfin, le résultat de cette multiplication doit lui-même être multiplié par un et demi (1,5) et arrondi au chiffre supérieur pour déterminer la Limitations d'Utilisation Autorisée.
3. Environnement mixte : pour chaque serveur il convient d'appliquer les règles de calcul mentionnées aux points 1 et 2 ci-dessus et de les additionner afin de déterminer la Limitations d'Utilisation Autorisée.

Lorsque la Limitation d'Utilisation Autorisée est spécifiée en « MSUs », « zAAPs », « zIIPs » (i) le nombre de MSUs doit être calculé en totalisant la capacité MSU de toute partition logique ou LPAR, qui fait fonctionner une application contrôlée par le Logiciel CA, et (ii) le nombre de zAAP doit être calculé en totalisant le nombre de moteurs zAAP reliés aux LPARs et (iii) le nombre de zIIPs doit être calculé en totalisant le nombre de moteurs zIIPs reliés aux LPARs. Une « LPAR » signifie la division du contenu d'un ordinateur (processeur, mémoire et stockage) en plusieurs ensembles de ressources afin que chaque ensemble de ressource puisse fonctionner indépendamment avec sa propre instance ou ses propres applications de système d'exploitation (« operating system ») physique ou virtuel.

Lorsque la Limitation d'Utilisation Autorisée est spécifiée en « IFLs », le nombre d'IFLs doit être calculé en totalisant le nombre de moteurs IFL qui font fonctionner une application contrôlée par le Logiciel CA.

« Matériel Wily » signifie la plateforme serveur matérielle qui est mentionnée sur le Bon de Commande et fonctionne avec le Logiciel CA. Une fois que les redevances applicables à un tel Matériel Wily ont été acquitées, la propriété de ce Matériel Wily vous est concédée. Le transfert des risques s'effectue à compter de l'expédition du Matériel Wily. Un plan de services de garantie tiers est compris dans votre commande de Matériel Wily. A votre demande, l'entité locale CA vous fournira des informations supplémentaires sur ce plan de services de garantie tiers. Seul le fournisseur de garantie tiers fournit toute la couverture de garantie sur le Matériel Wily. Le Client doit acquérir au minimum une licence (par CPU, MSU ou IFL) afin d'être en mesure de commander un « CA Wily Transaction Impact Monitor » (« TIM ») ou un « CA Wily Transaction Event & Statistics Server (« TESS »). TIM et TESS sont nécessaires pour toute installation en production. « CA Wily Solutions for Lab Environments » (« Wily LAB ») est une machine (« appliance ») unique comprenant les fonctionnalités TIM et TESS mais n'est pas supportée en environnement de production. Le système Wily LAB comprend une (1) licence en CPU pour le Logiciel CA, sans coût supplémentaire à la charge du Client.

Informations et termes relatives aux logiciels de tiers

La liste ci-dessous identifie plusieurs composants tiers utilisés avec le Logiciel CA objet de la licence et présente certains avis, attributions et/ou termes que CA doit vous fournir, tel que décrit ci-après. Pour plus d'information veuillez consulter la page suivante : https://support.ca.com/prodinfo/tpterms

Sun Java Development Kit v.1.6
PostgreSQL Database Management System
Apache Axis
Apache Commons Beanutils
Apache Commons Codec
Apache Commons Configuration
Apache Commons Dbcp
Apache Commons Discovery
Apache Commons email
Apache Commons FileUpload
Apache Commons httpclient
Apache Commons IO
Apache Commons Lang
Apache Commons Logging
Apache Commons Pool
Apache Commons Validator
Apache Jakarta Taglibs
Apache JAX-RPC
Apache ORO
Apache POI
Apache Tomcat
SourceForge C3PO v.0.9.1
Hibernate 3.2.1
Jasper Reports 1.2.0
JFreeChart 1.0, jTDS 1.0.2
XOM 1.0
GNU JavaBeans Activation Framework (JAF) 1.0
Java Mail 1.3.3
ssldump 0.9b3
SSLv3/TLS protocol analyzer
TCPDUMP
IBM WSDL4j
Red Hat Enterprise Linux Version 4

Sourceforge iText v.1.3